

## **CONTEXTE – Méfloquine**

**Q1) Depuis 2001, combien de demandes de remboursement de frais médicaux ont été présentées relativement à la méfloquine ? Q2) Quel a été le résultat de ces demandes de remboursement? (Approuvée/refusée)**

**R1/2)**

Tout vétéran ou militaire qui croit avoir une invalidité liée à son service militaire est invité à communiquer avec Anciens Combattants Canada pour obtenir de l'aide. Il est important de noter qu'Anciens Combattants Canada ne diagnostique pas des affectations. Il incombe au professionnel de la santé du vétéran de poser un diagnostic. Les vétérans peuvent soumettre une demande à l'égard de toute affection qu'ils croient être liée à la méfloquine avec les renseignements médicaux à l'appui fournis par leur médecin traitant.

Toutefois, bien qu'un vétéran puisse présenter une demande de remboursement pour toute affection liée à l'ingestion de méfloquine en fournissant des renseignements médicaux à l'appui, Anciens Combattants Canada fait le suivi selon les affections et les programmes, mais ne fait pas le suivi des causes des affections faisant l'objet d'une demande. C'est-à-dire que nous faisons le suivi des prestations d'invalidité, mais nous ne recueillons pas de données sur la cause précise du problème mental ou physique qui est associé à la prestation. Nous ne sommes donc pas en mesure de fournir les statistiques demandées dans le cas présent.

**Q3) Combien de demandes de remboursement ont été accordées relativement au service dans une zone de service spécial?**

**R3)** Comme nous l'avons mentionné précédemment, Anciens Combattants Canada fait le suivi des demandes de remboursement de frais médicaux selon l'état de santé et le programme, mais ne fait pas le suivi des causes des affections faisant l'objet d'une demande. Nous ne sommes donc pas en mesure de fournir les statistiques demandées dans le cas présent.

### Contexte général

Le paludisme (aussi appelé la malaria) est une affection parasitaire pouvant être mortelle que l'on peut contracter dans de nombreuses régions tropicales et subtropicales du monde. Il constitue un risque pour les membres des Forces armées canadiennes qui se rendent dans les zones d'endémie, que ce soit lors de déploiements ou de voyages d'agrément. La prévention du paludisme s'appuie sur de nombreuses mesures, y compris éviter d'être piqué par les moustiques et utiliser des médicaments antipaludéens (appelés chimioprophylaxies du paludisme) pour éliminer les parasites qui ont été inoculés par des piqûres de moustique.

La méfloquine est un antipaludéen approuvé dont la structure est reliée à celle de la quinine et de la quinidine. La méfloquine est indiquée pour la prévention de l'infection

aux parasites du paludisme *P. falciparum* et *P. vivax*, y compris les souches de *P. falciparum* résistantes à la chloroquine.

Anciens Combattants Canada remercie Santé Canada d'avoir effectué un examen de l'innocuité de la mésfloquine et également le médecin général d'avoir publié son rapport le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Le 1<sup>er</sup> juin 2017, le médecin général a publié son rapport sur l'examen de l'utilisation de la mésfloquine dans les Forces armées canadiennes.

L'examen du médecin général a révélé que comparativement aux autres médicaments recommandés à l'heure actuelle (la doxycycline et l'atovaquone-proguanil), l'ensemble des données probantes indique que la mésfloquine n'est pas systématiquement associée à une augmentation globale du risque d'effets indésirables ni à une augmentation du risque de ne pas être en mesure d'exercer des fonctions professionnelles (données de faible ou de très faible qualité). En résumé :

- Le médecin général conclut que la mésfloquine sera dorénavant considérée comme un traitement de deuxième recours pour la prévention du paludisme chez le personnel des Forces armées canadiennes puisqu'il existe d'autres bons médicaments. L'usage de la mésfloquine sera recommandé uniquement pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser d'autres traitements pour une raison ou une autre (comme des allergies médicamenteuses), ou pour les gens qui l'ont utilisée dans le passé sans avoir subi d'effets indésirables.
- Le médecin général a indiqué que la mésfloquine est très efficace pour prévenir le paludisme. Étant donné que ce médicament doit être pris chaque semaine au lieu de quotidiennement, il fournit une meilleure protection dans un théâtre opérationnel étant donné que les chances sont moindres d'oublier une dose.
- Il souligne en outre que bien que les effets indésirables puissent varier, même les effets moins graves, comme des nausées et des étourdissements, peuvent limiter le rendement opérationnel. Bien que rares, les effets indésirables plus graves, comme l'anxiété, la nervosité et la dépression, peuvent poser des risques pour la santé d'un militaire à long terme.
- En dépit des effets indésirables possibles de la mésfloquine, ceux-ci sont moins graves que les complications associées à la malaria. Les membres des Forces armées canadiennes ne seront pas déployés dans des théâtres opérationnels où le paludisme est présent sans bénéficier d'une protection suffisante contre cette affection.

À la suite de leur comparution au printemps 2017 devant le Comité permanent des anciens combattants, les responsables de Santé Canada ont reçu l'instruction de mener un examen de la mésfloquine.

Le 1<sup>er</sup> juin 2017, Santé Canada a publié son rapport sur l'examen de l'innocuité mené sur la mésfloquine. Selon les conclusions du rapport :

- Bien qu'il y ait certains cas signalés, il n'existe aucune preuve concluante que la mèfloquine peut causer des événements neurologiques et psychiatriques indésirables, durables et permanents;
- Certaines personnes se sont fait prescrire de la mèfloquine malgré des contre-indications quant à son utilisation, notamment en raison de conditions neurologiques ou psychiatriques passées ou présentes;
- Il y a eu quelques signalements de dommages permanents au système vestibulaire de l'oreille interne, lequel contrôle le sens de l'équilibre.

## Présentation de demandes à Anciens Combattants Canada

Les vétérans ou les militaires qui croient être atteints d'une invalidité liée à leur service militaire sont encouragés à présenter une demande à Anciens Combattants Canada pour obtenir de l'aide et peuvent communiquer avec le Ministère en composant sans frais le 1-866-522-2022 ou en visitant notre site Web (<http://www.veterans.gc.ca>).

Un vétéran ou un militaire peut demander une indemnité pour un problème de santé associé à la prise de mèfloquine, avec des documents médicaux à l'appui provenant de son médecin traitant. Les demandes liées à la mèfloquine sont traitées au cas par cas par l'Unité de consultation médicale d'Anciens Combattants Canada. L'Unité fait ensuite les recherches requises (pour établir le lien entre l'affection et l'utilisation de mèfloquine). Dans le passé, les demandes les plus courantes avaient trait à des affections psychiatriques.

\*réécriture\*

### Examen mené par le médecin-chef sur l'utilisation opérationnelle de la mèfloquine dans les Forces armées canadiennes

Le 1<sup>er</sup> juin 2017, les FAC ont publié l'examen mené par le médecin-chef sur l'utilisation opérationnelle de la mèfloquine. L'examen portait sur les études qui avaient été publiées sur l'utilisation de la mèfloquine et sur les méthodes d'utilisation de la mèfloquine en situation opérationnelle. Le rapport a été produit pour mieux informer le médecin-chef et son conseil clinique sur l'ensemble des données probantes de l'utilisation de mèfloquine comme antipaludéen chez les militaires.

Le rapport indique que les recommandations canadiennes pour la prévention du paludisme sont conformes aux autres lignes directrices nationales et internationales, dans la mesure où elles considèrent que la mèfloquine est un agent de premier recours. Cependant, certaines organisations militaires considèrent la mèfloquine comme option prophylactique de deuxième intention, en raison de leurs contraintes opérationnelles particulières.

Comparativement aux autres médicaments actuellement recommandés, les données probantes indiquent que la mèfloquine n'est pas systématiquement associée à une

augmentation globale du risque d'effets indésirables, ni à une augmentation du risque de ne pas être en mesure d'exercer des fonctions professionnelles.

Cela dit, les données passées en revue sont de faible qualité. Aucun élément de preuve (satisfaisant aux critères d'inclusion) n'a été identifié en ce qui concerne les effets indésirables potentiels à long terme de la méfloquine ou d'autres agents de prévention du paludisme sur la santé.

Le rapport a cerné les défis opérationnels liés au dépistage approprié de l'utilisation de mèfloquine chez les membres de la FCA et au suivi des effets secondaires au cours du déploiement. Le rapport recommandait donc que la FCA élabore des politiques et des procédures pour améliorer le dépistage des contre-indications liées à la mèfloquine et à d'autres agents de prévention du paludisme.

Le rapport recommandait également que l'atovaquone-proguanil et la doxycycline (et, selon les schémas de résistance, la chloroquine) soient utilisés comme médicaments de prévention préférés. De plus, il a été recommandé que la mèfloquine soit considérée comme un médicament de deuxième intention. La mèfloquine peut être envisagée lorsque les solutions de rechange ne conviennent pas, p. ex. en raison de contre-indications ou d'intolérances aux solutions de rechange, ou pour les personnes qui ont déjà toléré la mèfloquine, qui indiquent une préférence pour cette dernière et qui n'ont aucune contre-indication à son utilisation.

Le rapport souligne que certains aspects du contexte opérationnel militaire justifient l'adoption d'une approche de précaution dans l'utilisation de la mèfloquine. Le déploiement d'un grand nombre d'employés dans un court laps de temps peut poser des défis pour le dépistage adéquat des contre-indications potentielles chez les personnes. De plus, le déploiement dispersé du personnel, qui limite l'accès aux médecins pendant les opérations, peut réduire les occasions d'évaluer les effets indésirables et, au besoin, de fournir d'autres médicaments au personnel de la FCA qui prend de la mèfloquine. De plus, la nature des effets secondaires à court terme associés à la mèfloquine pourrait influer sur le rendement d'une personne et être confondue avec les réactions habituelles aux situations opérationnelles, ce qui compliquerait à son tour la gestion des effets indésirables.

\*rédaction\*